

Communiqué de Presse

Assemblée parlementaire – Unité de communication

Réf: 308f09

Tél. +33 (0)3 88 41 31 93

Fax +33 (0)3 90 21 41 34

Internet: <http://assembly.coe.int>

e-mail: pace.com@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Azerbaïdjan: les co-rapporteurs de l'APCE préfèrent la consultation préalable

Strasbourg, 13.04.2009 – “Il est préférable de consulter préalablement sur les points sensibles,” ont déclaré Andres Herkel (Estonie, PPE/DC) et Evguenia Jivkova (Bulgarie, SOC), co-rapporteurs sur l'Azerbaïdjan dans le cadre du suivi de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (PACE), à propos du référendum constitutionnel du 18 mars, et à l'issue d'une visite d'information de trois jours dans ce pays (8-10 avril).

“Nous aurions préféré que le projet d'amendement à la constitution soit soumis à la Commission de Venise bien avant le référendum. Le recours préalable à l'expertise du Conseil de l'Europe aurait permis l'adoption d'une législation conforme aux normes européennes,” ont expliqué les co-rapporteurs.

Ils ont recommandé que le projet de loi sur les conflits d'intérêt soit transmis pour avis à la Commission de Venise, le groupe d'experts juridiques indépendants du Conseil de l'Europe, avant son adoption par le parlement. Ils ont aussi salué la décision du Président Aliyev, de soumettre à la Commission certains projets de loi portant application des amendements à la Constitution adoptés lors du référendum.

M. Herkel et Mme Jivkova ont salué la sortie de prison de Mirza Sakit, le jeudi 9 avril, mais ont encouragé les autorités à poursuivre la libération de journalistes emprisonnés.

Au cours de leur visite, les deux co-rapporteurs ont rencontré le Président de la République, le Président de la *Milli Mejlis* (Parlement), le ministre de la Justice et le vice-ministre des Affaires étrangères, ainsi que des membres des partis de la majorité et de l'opposition, des journalistes, des ambassadeurs et des représentants d'ONG. Les rapporteurs se sont également rendus en République autonome de Nakhitchevan.

Ils ont en outre rendu visite à Novruzali Mammadov, un chercheur et linguiste de 68 ans qui est également rédacteur en chef du journal publié en langue talish; il est actuellement détenu au centre pénitencier n° 15.

Cette mission visait à évaluer les progrès accomplis par l'Azerbaïdjan dans le respect de ses obligations et engagements en tant qu'Etat membre du Conseil de l'Europe, notamment du point de vue de l'état de la démocratie, des droits de l'homme et de la primauté du droit, en vue de l'élaboration du prochain rapport de l'APCE sur ce pays.

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président: Lluís Maria de Puig (Espagne, SOC) – Secrétaire général de l'Assemblée: Mateo Sorinas.

Groupes politiques: PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen); SOC (Groupe socialiste); GDE (Groupe démocrate européen);

ADLE (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe); GUE (Groupe pour la gauche unitaire européenne).

Communiqué de Presse
